

Chers randonneurs

Vu les mesures anti-corona nous allons neutraliser le « Year Around Brevet » pendant quelques mois. La période neutralisée commence au mois de mars et la durée dépendra de l'évolution dans le temps des mesures anti-corona. Cela signifie que les mois neutralisés seront comptabilisés dans les calculs du « Year Around Brevet ».

En ce moment nous vous déconseillons fortement de parcourir de longues distances. La réalisation des 12 mois « Year Around Brevet » n'est momentanément pas d'actualité.

Salutations amicales

Frank, Koen, Guy

Au nom de Randonneurs.be